

# Entérobactéries non - *E. coli* productrices de béta-lactamases à spectre élargi (ESBL non *E.coli*)



Mise à jour  
21/11/2024

Autres dénominations  
BLSE Non *E.Coli*  
ESBL Non *E.Coli*

Informations relatives à  
Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR / Endoscopie

## Epidémiologie

## Agent infectieux

Entérobactéries autres que *E. coli* (*Klebsiella pneumoniae*, *E. cloacae*...) productrices de béta-lactamases à spectre étendu (ESBL ou BLSE)

---

## Réservoir

Homme, animaux

---

## Mode de transmission



par contact direct entre patients



par l'intermédiaire du personnel (mains)



par contact indirect (matériel de soins ou d'examen, instruments, environnement immédiat)

---

## Période d'incubation

Variable, dépend de la bactérie incriminée

---

## Durée d'infectiosité

Aussi longtemps qu'une personne est infectée ou colonisée (portage intestinal de quelques mois à plusieurs années )

---

## Prise en charge du cas positif/suspect

### Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Mesures Additionnelles CONTACT

---

## Placement



Chambre individuelle.



Chambre à 2 lits possible (placer plusieurs patients ayant le même agent infectieux/même type de résistance dans la même chambre)



Isolement géographique en chambre à 2 lits possible

---

# Durée des mesures

Pendant toute la durée du portage d'entérobactéries non *E.coli* productrices d'ESBL ( selon indication du service HPCI)

---

## Signalétique

- > Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre (entrée) et intérieur (sortie)
  - > Blouses/ masques de soins devant la chambre ou dans le SAS
  - > Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter le périmètre d'isolement géographique
  - > Avant intervention chirurgicale: Communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles
- 

## Suivi microbiologique

- > Dépistage ciblé à l'admission, Si patient:
  - > a séjourné plus de 24h pendant les 12 derniers mois dans un hôpital à l'étranger
  - > est transféré d'un établissement de soins à l'étranger (hors Suisse) ou d'un établissement suisse (service) déclaré en épidémie
  - > a reçu une hémodialyse dans un centre étranger dans les 12 mois précédant ou dans un centre suisse déclaré en épidémie
  - > est en provenance d'un programme humanitaire de l'étranger connu comme porteur de BMR (frottis selon indication HPCI)
- > Si la colonisation **date de > 1 mois** (= dernier prélèvement positif) faire un contrôle du portage (2 frottis : J0, J7):
  - > Frottis rectal (doit être teinté)
- > Si la colonisation **date de < 1 mois** :



aucun dépistage à l'admission

---

## Matériel de soins



Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles



Privilégier le matériel à usage unique (UU)



Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement

---

## Transport



Literie et chemise du patient propres



Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates



Limiter les déplacements aux besoins essentiels



Avant intervention chirurgicale: communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles



Désinfection du lit

---

## Circulation



En soins aigus, hôpitaux et cliniques :



En principe, pas de sortie de la chambre



Si sortie jugée nécessaire par le médecin en charge et en accord avec le service HPCI (rééducation, long séjour, etc): chemise propre, flacon de poche de solution hydro-alcoolique



En CTR:



En principe, pas de sortie de la chambre



Si sortie jugée nécessaire par le médecin en charge et en accord avec le service HPCI (rééducation, long séjour, etc): chemise propre, flacon de poche de solution hydro-alcoolique

---

## Visiteurs



Ne pas s'asseoir sur le lit



Désinfection des mains en sortant de la chambre



Surblouse seulement si participation aux soins



Si Mesures Additionnelles Gouttelettes :



Port d'un masque de soins

---

## Transfert/sortie

Avertir le service/l'établissement de soins de destination

---

## Mesures en cas d'épidémie



Dépistage de cas contacts (1 frottis rectal avec de la matière fécale)



Cohorte possible lors d'épidémie si même micro-organisme et même résistance aux antibiotiques



Se référer aux recommandations de l'unité HPCi

---

## Prise en charge des personnes contacts

## Mesures

- > Mesures Additionnelles Contact (MAC) dans l'attente des résultats du dépistage par frottis rectal
- > Cohorte possible lors d'épidémie
- > Se référer aux recommandations de l'unité HPCi

---

## Mesures de protection/prévention pour le personnel

### Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydro-alcoolique (PHA)

---

### Gants

- > Non indiqués en systématique
  - > A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)
- 

### Blouse de protection

- > Oui si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat
  - > Pas nécessaire si simple passage dans la chambre
  - > Sous réserve que la tenue de travail soit changé tous les jours
-

## Masque de soins

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

---

## Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

---

## Nettoyage/désinfection

### Matériel de soins

-  Dispositifs médicaux a usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
  -  Vaisselle : filière habituelle
- 

### Lit et literie

-  Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
  -  Utiliser les sacs à linge usuels
  -  A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient, désinfecter le lit et changer la literie
- 

### Environnement

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien



Lors de la levée des mesures ou au départ du patient :



Le matériel déposé dans un périmètre > à 2 m sera conservé (boîtes de gants, masques, etc.) sauf en cas de souillures visibles



Le matériel présent dans un périmètre < à 2 m (environnement proche du patient) sera jeté



Tout le matériel désinfectable présent en chambre sera désinfecté



Les rideaux ou parois de séparation sont changés ou désinfectés respectivement

---

## Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

---

## Autre

Vaisselle : Filière habituelle

---

## Déclaration du cas

### Déclaration à l'unité cantonale HPCI

Si flambée de cas (> 2 cas)

---

### Déclaration au service HPCI

Oui

---

# Déclaration au médecin cantonal

Si flambée de cas (> 2 cas)

---